

Projet pédagogique été 2026

L'Antrejeunes



Ce projet pédagogique est issu d'une réunion avec les deux équipes d'animation (juillet et août) le samedi 28 mars 2026

Il s'appuie sur le projet éducatif qui mentionne 4 intentions :

- L'épanouissement
- Le développement
- La socialisation
- La sécurité et la bienveillance

Les élus ont souhaité que ces 4 intentions soient abordées dans le projet pédagogique. Pour ce faire nous avons travaillé dans un premier temps sur des grandes questions sous forme de débat mouvant (le téléphone, la musique, les boissons sucrée et énergisantes, les bonbons) puis par groupe de deux une réflexion a été menée pour chaque intention : 3 questions étaient posées : quelles actions, quels moyens et quelle posture pour l'animateur. A la fin de cette réflexion, nous nous sommes réunis pour synthétiser l'ensemble des réflexions.

Rappel de règles de L'Antrejeunes :

Le jeune doit être adhérent pour pouvoir y venir

Les jeunes doivent s'inscrire quotidiennement sur une feuille d'émargement et la signer à leur arrivée et se désinscrire en notant l'heure à leur départ (un animateur sera présent à l'entrée pour remplir le tableau Excel des présences)

Les animateurs de l'accueil sont responsables du jeune uniquement sur le lieu d'activités et non durant le trajet mené par le jeune entre l'accueil et son domicile.

Les animateurs veilleront à l'autorisation de départ seul et à vérifier les heures de départ sur la feuille.

A. La Socialisation

a. Respect de la différence qu'elle soit sociale ou liée au handicap :

Objectifs	Moyens	Réalisé ou pas
Respect de l'équité face au handicap et permettre une totale intégration	Faire en sorte que toutes personnes soient au même niveau lors des activités en proposant un maximum d'activités accessibles à tous	
	Adapter les jeux et les sorties en fonction des différents handicaps. L'inclusion doit être naturelle	
	Intégrer chaque jeune, sans faire aucune différence	
	Dans la mesure du possible, recueillir un maximum d'informations de la part de la famille pour pouvoir agir et accompagner au mieux le jeune	

Faire prendre conscience des difficultés à vivre au quotidien avec un handicap	Proposer des activités de sensibilisation handisports : torball , cécifoot, kim... Proposer des activités intergénérationnelles Proposer des tables rondes Répondre au maximum à leurs questionnements	
Tolérance face au handicap	Ne pas laisser les comportements déviants liés au handicap (moqueries...) et expliquer les conséquences de ces agissements	
	Expliquer de façon bienveillante les ajustements que l'on apporte pour certains jeunes	
	Faire en sorte que les différences de certains jeunes ne participent pas à du harcèlement ou moquerie	
	Faire respecter la différence envers les jeunes en difficultés	

b. Communiquer, instaurer du dialogue, de l'écoute, des échanges :

Objectif	Moyen	Réalisé ou pas
Permettre aux jeunes et à leurs familles d'avoir toutes les informations utiles	Affichage du projet éducatif	
	Affichage du projet pédagogique	
	Affichage du projet d'activité	
	Affichage des menus	
	Profiter des temps d'accueil (matin, midi, soir) pour répondre aux questionnements des jeunes ou des familles	
Susciter les échanges	Proposer des temps d'échanges par thématiques (fréquence à déterminer)	
	Proposer des réunions hebdomadaires jeunes/animateurs	
	Proposer des jeux d'interconnaissance	
	Mettre en place des temps d'écoute et d'échange (le soir) en petit comité avec les jeunes qui restent jusqu'à la fermeture Ecouter le point de vue de tous Etre disponible	
Proposer des temps conviviaux de partage	Organiser des goûters sur table	
	Prendre le repas le midi sur une seule grande table	
	Etre avec les jeunes sur les temps d'accueils et échanger avec eux	
	Proposer des jeux ou chacun pourra avoir un rôle et ou l'entraide sera de mise	
Recueillir les avis, souhaits des jeunes et y répondre	Réaliser un « mur d'expression libre »	
	Demander pour chaque activité, sortie ... un avis par rapport à leurs ressentis et le retranscrire sur le bilan journalier	
	Proposer un cahier de changement d'activité	
Permettre la mixité et l'interconnaissance	Proposer des jeux de connaissances	
	Mélanger les groupes d'âges lors d'activités ou jeux	
	Proposer des inter-centres	

B. L'épanouissement

a. S'ouvrir au monde/découvrir des apprentissages

Proposer des nouvelles sorties, activités ...	Découvrir le patrimoine breton lors de grandes sorties : St Malo, Mont St Michel, Rennes, le littoral côtier lors des plages	
	Les sensibiliser à l'écologie le tri sélectif, les sciences ...	
	Varié les propositions (activités, sorties, sports) pour que chacun puisse avoir un vrai choix	
	Proposer la découverte de nouvelles saveurs : lors de jeux ou des repas	
	Faire venir des intervenants	
	Faire des grands jeux en les sensibilisant les jours avant	
	Proposer de leur faire découvrir différentes musiques et cultures Faire des variantes de jeux	
Se déconnecter	Permettre aux jeunes de réduire leur temps d'écran lors des temps libres	

b. Favoriser l'enthousiasme, le plaisir, le jeu

Permettre aux jeunes de se sentir « chez eux »	Laisser les jeunes réorganiser l'espace	
	Proposer une décoration du local	
Permettre aux jeunes d'éprouver du plaisir à venir	Laisser un large choix d'activités aux jeunes	
	Thèmes durant le mois de Juillet (4 thèmes sur chaque semaine), pas de thème défini en Août	
	Proposer le Bluetooth de la mini-chaine ou de la JBL aux jeunes pour passer leurs musiques	
	Faire respecter les règles des jeux	
	Susciter l'envie de nouveauté, les solliciter à tenter de nouveaux jeux, sortie ... en faisant avec eux	
	« Vendre » les jeux et grands jeux grâce à des sensibilisations en amont (affiches, déguisement intrigues...) Etre avec les jeunes, jouer et s'amuser avec eux.	
	Permettre aux jeunes d'être avec leurs ami(es) lors des jeux, activités et sorties	
	Proposer des repas et goûters en commun	
Tenir compte des avis des jeunes	Réaliser un tableau d'expression	
	Etre à l'écoute des jeunes	
	Organiser des temps de parole (réunion de jeune)	
	Recueillir l'avis des jeunes en les faisant noter les activités, jeux, sorties à la fin de ceux-ci.	
	Agir en fonction des idées ou avis des jeunes	
	Proposer des « choisis ton activité » ou « choisis ta sortie »	

C. Le développement

a. Accompagner, responsabiliser :

Rendre plus responsable les jeunes	Demander aux jeunes de nous aider pour mettre en place ou désinstaller une activité/jeux	
	Proposer que 2 ou 3 jeunes puissent faire le service à table le midi (idem pour le goûter)	
	Faire prendre conscience aux jeunes que la propreté du local est une affaire de tous	
	Laisser la possibilité aux jeunes de proposer leurs jeux ou sorties	
	Proposer aux jeunes de nous aider (pointage ...)	
	Laisser les jeunes arbitrer ou mener des jeux	
	Laisser les jeunes prendre des initiatives (lors des temps libres en mettant à disposition livres, jeux, ballons ...)	
	Proposer des temps libres : « quartier libre » en respectant certaines règles annoncées : toujours en groupe (2/5) avec 1 portable, sur un temps donné (de 45 minutes à 1h) sur un lieu défini (une rue)	
Les accompagner dans leurs évolutions	Les encourager dans leurs réussites mais aussi leurs défaites, ne pas hésiter à les complimenter et à faire preuve d'empathie	
	Leurs faire comprendre que les règles sont nécessaires dans la vie en collectivité	
Instaurer une confiance mutuelle	Faire prendre conscience aux jeunes qu'il faut prévenir en cas d'absence ou de changement d'activité (numéro de téléphone du local)	
	Proposer des « quartiers libres » lors de sortie avec quelques règles à respecter : heure de rendez-vous, zone autorisée, rester en groupe, avoir le numéro de l'antrejeunes ...	
Favoriser les échanges	Proposer aux jeunes de manger avec eux lors des repas ou goûter	
	Les écouter et leur apporter une réponse	
	Proposer des temps formalisés de parole : réunion jeunes/animateurs	
	Mettre en place un mur d'expression	
	Être avec les jeunes lors des temps informels	

b. Développer l'autonomie de l'enfant en s'adaptant à son rythme :

Favoriser l'autonomie	Proposer quelques sorties ou jeux en fonction des âges	
	Proposer un accueil libre et autonome, laissant ainsi le jeune commencer sa journée à son rythme	
	Proposer des moments « choisis ta sortie » « choisis ton activité »	
	Laisser les jeunes choisir leurs activités ou de pouvoir changer (cahier de changement d'activité)	
	Proposer des jeux de réflexion ou chacun peut évoluer à son rythme	

D. Sécurité et bienveillance

a. Assurer la sécurité physique et affective des enfants

Bien communiquer	Expliquer la charte à chaque début de semaine et l'afficher + BD (les règles de l'antrejeunes)	
	Faire en sorte que les jeunes aient le numéro du local	
	Faire un point à chaque début de semaine (réunion de jeunes)	
	Adopter une communication apaisée et positive	
	Rester impartiale et objectif Faire primer la communication, l'écoute et la compréhension	
Favoriser la bienveillance	Être attentif aux paroles, actes (jeunes et adultes)	
	Répondre aux sollicitations, rassurer et agir s'il y a lieu	
	Faire attention aux « signaux alarmant » : isolement, pleurs ... et réagir en conséquence	
Développer un climat de confiance	Agir ou intervenir rapidement en cas de sollicitations	
	Informier/parler des difficultés de certains jeunes à l'équipe pour une meilleure prise en charge du jeune	
	Le jeune doit être épanoui au local, l'animateur devra s'intéresser à chacun	
	Valoriser les jeunes quand cela se passe bien	
	S'assurer qu'ils se sentent bien	
Interdire la violence, humiliation, harcèlement ...	Être attentif et ne pas laisser une violence physique ou verbale s'installer (animateurs et jeunes)	
	Respecter le protocole : <ol style="list-style-type: none"> 1. Reprendre le jeune (animateur) 2. Reprendre le jeune (direction) 3. Convocation des parents 4. Exclusion temporaire 5. Convocation devant l'écu 6. Exclusion définitive 	
	Être respectueux (animateurs et jeunes)	
Favoriser la sécurité	Lors des sorties, avoir un sac avec : trousse de secours à jour, fiches sanitaires et eau	
	Vérifier lors des sorties que chaque jeune ait connaissance du numéro du portable de l'antrejeunes	
	Lors des photos et surtout pour alimenter le FB ou l'insta, bien vérifier le droit à l'image	
	Compter régulièrement les jeunes lors des sorties	
	Soigner les « bobos »	
	Anticiper des moments de conflits	
	Respecter la procédure en cas d'accident (Alerter, protéger, secourir) voir carnet animateur	
	Donner aux jeunes des règles précises concernant les « quartiers libres »	

	Faire respecter la sécurité dans le car (ceintures, boissons et aliments interdit lors du déplacement) expliquer la procédure de sortie d'urgence	
	Développer et adapter avec les jeunes les règles de vie	

b. Respecter les règles

Lors de sorties	Respecter le code de la route	
	Faire un repérage en réel	
	Donner des consignes simples et claires aux jeunes	
	Respecter les autres (passants, intervenants ...)	
	Compter régulièrement les jeunes	
	Rester attentif	
Pendant l'accueil	Afficher la charte et la BD	
	Respecter et faire respecter la charte	
	Organiser des temps de paroles sur les règles et la charte : réunion jeunes/animateurs	
	Aider au rangement et/ou mise en place	
	Organiser un système de sanctions réparatrices en cas de non-respect des règles	
	Faire attention au langage (des jeunes, des animateurs)	
	Possibilité de mise en place d'une boîte à portable » pendant les temps d'activités	
	Faire prendre conscience aux jeunes que les règles misent en place sont nécessaires et non une « peine »	
	Etre vigilant aux réseaux sociaux	
	Faire des temps de téléphone autorisé (accueil)	
	Réaliser avec les jeunes les règles de vie du local	

L'animation jeunesse

A. L'animateur :

Etre animateur est un Vrai métier qui traite de l'humain, il faut donc aimer son travail, échanger et essayer de transmettre ses valeurs.

Nous devons travailler en équipe, une bonne cohésion pourra être la clé de la réussite.

L'animateur doit être le garant de la sécurité morale et physique des jeunes

Un ado c'est :

- Des changements aussi bien physiques que mentaux
- Des doutes permanents
- Chercher à s'affirmer
- Etre mal dans sa peau
- Chercher des références (adultes)
- Frôler toujours l'interdit
- Dualité d'être entre l'enfant et l'adulte

Pour toutes ces raisons, il nous faut donc en tant qu'animateur être très attentif à nos paroles, à nos faits et gestes. En effet, certains ados semblent être très matures et autonomes, quand d'autres semblent très dépendants et immatures, mais tous restent bien des adolescents avec leurs fragilités et leurs sensibilités à fleur de peau.

Les animateurs ont un impact très important pour les jeunes, ils sont des « modèles » des référents, nous devons laisser aux jeunes de bons souvenirs, pour ce faire il nous faut rester « vrais »

L'animateur doit prendre plaisir à venir

L'animateur doit s'affirmer et ne pas douter de ses activités, le doute engendre l'échec.

Il doit respecter les jeunes

Il doit être solidaire à l'ensemble de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique doit être un soutien envers chaque animateur

Il ne doit pas avoir peur de critiquer ou d'accepter la critique (constructive bien évidemment)

Il doit être dynamique.

Il doit être un levier d'intégration

Il propose des activités adaptées aux besoins et à la demande des jeunes.

Il doit montrer par son attitude, l'exemple.

Il doit être présent tout en étant effacé.

Etre présent aussi bien physiquement que mentalement

Ne pas rester avec un seul groupe, mais être en contact avec TOUS les jeunes

Il doit dédramatiser certaines choses avec humour par exemple.

Il doit toujours faire ce qu'il dit pour rester crédible, donc faire attention à ses paroles

Il doit être à l'écoute des jeunes

Il doit créer un climat de confiance avec les jeunes

Il doit favoriser l'établissement d'un esprit de respect et de tolérance entre les jeunes.

Il doit interdire toutes injures, paroles ou gestes humiliants.

Il doit sanctionner s'il y a lieu : arrêt de l'activité, prévenir les parents, exclure le jeune.

Il doit suivre la réglementation.

Etre attentif à la sécurité des locaux et du matériel.

Vérifier les compétences des prestataires de service.

Respecter et faire respecter les règles de sécurité et les règles de fonctionnement

Faire respecter la non-violence verbale et physique.

Faire respecter la loi quant aux produits illicites tout en maintenant le dialogue

Interdire l'usage de cigarettes et d'alcool au sein de l'Antrejeunes et pendant les temps d'activités.

Soigner et être attentif aux soucis de santé émis par les jeunes (règles, mal être...)

Respecter les procédures d'urgence : Prévenir, Alerter, Secourir (réf : carnet de l'animateur).

Ne pas attendre la demande du jeune pour soigner.

Etre avec les jeunes en toute circonstance SAUF en cas de temps libre organisé ; dans ce cas les animateurs devront bien baliser et bien appréhender les lieux où les jeunes peuvent circuler librement, donner les numéros de portable des animateurs, donner un point de rendez-vous régulièrement espacé (45 mn par exemple)

Avoir sur soi les fiches sanitaires, une trousse de secours et de l'eau.

Respecter et suivre les consignes données par la direction.

Faire un retour à la direction (oral) de toutes les observations, problèmes rencontrés dans la journée.

Un dialogue, échange, confiance doit absolument s'instaurer entre les animateurs et la direction.

Pour la conduite des mini-bus : respect du code de la route, avoir son permis sur soi, respect des limitations de vitesse.

Les repas sont un temps de travail et seront pris avec les jeunes, il faudra donc les organiser.

Le travail en équipe est indispensable pour le bon fonctionnement de l'accueil.

B. La direction :

Elle est responsable :

- Du bon fonctionnement de l'accueil,
- Du budget,
- De l'élaboration du projet pédagogique et de son application,
- De l'élaboration du projet d'activité, de sa mise en œuvre et de son contrôle,
- De l'élaboration d'un bilan,
- De la coordination de l'équipe,

- De la relation entre la Mairie, les animateurs, les parents, les jeunes

C. Les locaux :

L'accueil se fera dans une grande salle (trait d'union) :

- Une première grande salle avec des tables et chaises, coin canapé, billard, baby et tennis de table
- Une petite salle « cuisine » avec réfrigérateur, plan de travail, gazinière et évier, possibilité de mettre des tables et chaises.
- Une réserve pour le matériel réservé aux animateurs
- Une cour ouverte
- Un wc dans un bâtiment jouxtant la salle

En plus de ce lieu :

- Un restaurant scolaire (bâtiment EV)
- Une salle des sports

D.Mobilité :

- Un car 63 places et un chauffeur
- Deux mini bus 9 places
- Véhicule mairie 5 places
- Un véhicule 33 places (service enfance)

E.Moyens humains

Pour le mois de juillet :

- Un directeur (Rolland Dominig)
- Deux animateurs (Lavigne Lilian et Lozac Noam)
- Trois animatrices dont une SB (Guerin Manon, Gabarra Kloé (SB) et Minoux Enora)

Pour le mois d'août :

- Une directrice (Chapalain-Pierre Pauline)
- Une animatrice et surveillante baignade (Pleven Suzanne)
- Deux animateurs (Rioual Gabriel et Auffrey Julien)

F.Organisation :

Horaire :

De 8h30 à 9h00 : accueil organisé par le directeur ou la directrice

De 9h00 à 12h00 : activités

De 12h00 à 13h30 : restaurant scolaire

De 13h30 à 14h00 : accueil

De 14h à 17h : activités et goûter

De 17h00 à 18h00 : accueil organisé par l'équipe d'animation

De 18h00 à 18h30 : garderie surveillée par les deux animateurs/animateuses

G. Evaluation :

L'équipe devra organiser son propre mode d'évaluation avec les jeunes pour chaque animation ou sortie qu'elle propose, le but étant de savoir si l'animation ou la sortie a été appréciée et donc est à refaire, à améliorer ou à abandonner.

Un tableau bilan des activités, sorties, animations ... sera à remplir pour chaque activité. En fin de semaine nous reprendrons le projet pédagogique pour savoir où nous en sommes dans la réalisation de nos objectifs

H. Règles de vie méritant une attention particulière

Les journées plage :

Tout au long de ces deux mois des après-midi ou journée plage sont proposées. Voici quelques objectifs pédagogiques que nous souhaitons mettre en avant lors de ces journées :

1. Développement physique et santé

- Activités naturelles : nage, jeux de ballon, raquettes, marche sur le sable, farniente.
- Exposition au plein-air marin.
- Sensibilisation aux bienfaits d'un temps hors écrans.

2. Apprentissage informel et expérientiel

- Découverte directe de l'environnement marin.
- Apprentissage par l'expérience (temps de baignade)

3. Socialisation et compétences relationnelles

- Renforcement de la cohésion de groupe : jeux collectifs, promenades sur sable.
- Développement des compétences sociales : coopération, communication, respect des autres.
- Création de souvenirs communs

4. Éducation à l'environnement

- Sensibilisation à la protection du littoral (déchets, biodiversité).
- Possibilité d'organiser des actions concrètes : ramassage de déchets.
- Développement d'une conscience écologique.

5. Autonomie et responsabilisation

- Gestion de ses affaires (sac, hydratation, crème solaire).
- Respect des consignes de sécurité (baignade organisée par la SB).
- Prise d'initiatives dans les jeux proposés (ballons, frisbee, raquettes...)

7. Bien-être émotionnel et mental

- Effet apaisant de la mer.
- Déconnexion du quotidien, farniente
- Favorise la confiance en soi dans un cadre moins formel.

8. Éducation à la sécurité

- Apprentissage des risques liés à la baignade : respecter les consignes données par la surveillante de baignade, ne pas courir, de pousser dans l'eau

- Acquisition de réflexes de prévention : écouter et respecter les consignes.

Organisation type d'une de ces journées :

Déplacement en car sur le lieu de la baignade (sur accord d'une autorisation municipale)

Installation du groupe sur une surface donnée (le plus possiblement groupé)

Respect des règles sanitaires (tee-shirt, couvre-chef, crème solaire, hydratation régulière ...)

Signalement du groupe au poste de secours, prise des consignes de baignade

Installation par le/la SB du périmètre de sécurité

Répartition des rôles : certains animateurs encadreront les baignades par groupe de tranche d'âge, d'autres assureront l'encadrement et l'animation du groupe resté sur la plage (ces rôles pourront être interchangeables)

Organisation d'une première baignade pour les différents groupes (de façon volontaire, aucun jeune ne sera obligé de se baigner)

Pique-nique

Organisation d'une seconde baignade pour les différents groupes.

Proposition de jeux en commun

Goûter

(Pensez au temps de préparation (habillement, passage aux toilettes) qui peut être long pour un groupe de 30 à 60 jeunes)

Retour à l'accueil en car

Les portables :

Le téléphone portable est, en 2026, un élément indissociable, voir quasi indispensable dans la vie quotidienne d'un jeune. Pour être intégré socialement, un jeune doit avoir un portable et être connecté quasi non-stop. Ne pas prendre en considération ce fait et interdire les portables dans un local jeunesse peut entraîner une désertification. Nous autoriserons donc le téléphone portable sous certaines conditions :

- Portable autorisé en temps d'accueil
- Portable autorisé dans le car et grandes sorties.
- Enoncer les limites à l'utilisation du portable (canular, photos des autres, sites non autorisés...)
- Portable non autorisé en temps d'animation (sauf si animation en direction des nouvelles technologies) et en temps de repas (y compris pour les animateurs)
- Rendre le portable utile et pédagogique lors d'activité
- Sanctionner par confiscation tout abus ou non-respect de ces règles.

Pour éviter les tentations lors des temps d'activités, une « caisse à portable » pourra être mise en place. Chaque animateur (trice) aura la tâche de demander, en début d'activité, à son groupe de jeunes d'entreposer leurs portables dans cette boîte le temps de celle-ci. Il, elle rendra accessible les portables des jeunes qu'au moment où il, elle jugera de la fin de l'activité.

Pour les animateurs : le portable ne sera autorisé qu'à des fins professionnelles, l'utilisation personnelle devra être vue avec la direction.

Les animateurs(trices) ont interdiction d'ajouter des jeunes du local sur leurs réseaux sociaux.

La musique :

Tout comme le portable, les musiques actuelles font parties de la vie des adolescents, nous devons donc :

- Leur permettre d'écouter leurs musiques sur une grande enceinte, en ayant au préalable discuté des possibilités ou non de certain texte : trop de « gros mots » ou propos sexistes seront obligatoirement à proscrire
- Nous devons contrôler le volume sonore.
- Nous devons faire attention que chacun d'entre eux puisse diffuser sa musique
- Proposer une playlist réalisée avec les jeunes en début de centre que l'on pourra enrichir au fur et à mesure du temps.
- Eviter la cacophonie avec plusieurs enceintes en même temps
- Autoriser la diffusion de musiques lors des transports mais à des niveaux sonores et des choix musicaux acceptable
- Proposer des animations pédagogiques en direction de la musique
- Leur faire découvrir des artistes peu connus ou d'un autre temps.

Les bonbons et boissons sucrées :

Les bonbons sont clairement associés à l'enfance, et il est difficile pour un enfant ou un adolescent de résister à la tentation... Cependant cela peut entraîner jalousie, chantage et iniquité, nous devons donc :

- Sensibiliser les jeunes à la santé (alimentaire, dentaire)
- Accepter la présence de bonbons, tout en instaurant des règles : pas pendant les activités et pas à outrance.
- Veiller à ce que les bonbons ne soient pas une monnaie pour « acheter » des amis
- Proposer des bonbons de manière raisonnable et suffisante, de sorte qu'ils n'en ressentent pas le besoin de « plus »
- **Lors des temps d'accueils et de pique-niques, les boissons sucrées et énergisantes sont fortement déconseillées, pour des raisons de responsabilité sanitaire, le personnel encadrant se réserve le droit de demander que la consommation de ces boissons ne soit faite qu'en dehors de ces temps.**

Minibus et déplacement :

L'organisateur d'un ACM pourrait être tenu pour co-responsable en cas d'accident et notamment s'il a laissé s'effectuer un trajet dans des conditions manifestement dangereuses, par exemple avec un véhicule en mauvais état, ou un conducteur sous l'emprise de l'alcool ou de produits stupéfiants, voire dans un état de fatigue extrême qui peut entraîner un défaut d'attention et/ou de vigilance au volant.

Préparation des déplacements en minibus :

- Privilégier les transports en commun ;
- Quand ce n'est pas possible, mettre en place un carnet de route avec un itinéraire précis, une estimation du temps de trajet, les étapes prévues, le nom des conducteurs avec les lieux de rotation, les temps de pause ; prévoir un compte rendu des conditions du trajet réalisé, la durée effective des temps de pause, les incidents éventuellement rencontrés sur la route et l'heure d'arrivée réelle ;
- S'assurer que le conducteur connaît les consignes de sécurité (port obligatoire de la ceinture de sécurité, place des enfants de moins de 10 ans dans le véhicule, signal de transport d'enfants sur le véhicule) ;
- S'assurer que le conducteur présente des qualités de conduite, assure la fonction de conducteur en sécurité (par exemple, avant le déplacement prévu, organiser des stages de conduite, ou faire vérifier par une personne expérimentée que le conducteur sait conduire un minibus) ;
- Vérifier périodiquement (au début de chaque séjour et au moins deux fois par an) le permis de conduire du conducteur en état de validité ;
- Être attentif aux conditions de travail et de vie des animateurs et, le cas échéant, à leur état de fatigue lié à leur activité au sein de l'ACM ;
- Déterminer à l'avance le nombre de pauses et leur fréquence pour les trajets supérieurs à deux heures ;

NB : Une procédure d'évacuation du local est affichée sur le tableau d'information, il est demandé aux adultes côtoyant le bâtiment de la connaître et de l'appliquer en cas d'alarme ou de danger d'incendie.

Les WC et la cour ouverte :

- Les WC étant dans un autre bâtiment les jeunes doivent sortir pour y accéder. La porte d'accès est normalement fermée à clé, nous devons donc veiller à ouvrir cette porte à 8h30, la refermer à 12h la rouvrir à 13h30 et la refermer à 18h30 en vérifiant chaque jour les chasses d'eau et l'état du local.
- Nous veillerons aussi à ce qu'ils font dans ce lieu : pas de « squattage » vérifier aussi la non mixité, pour se faire nous serons tenus d'aller régulièrement vérifier ce lieu et bien observer les allées et venues. Un abus pourrait entraîner une fermeture de ce lieu avec obligation d'une ouverture qu'avec accord.
- Autorisation d'aller sur la cour ouverte pour les trottinettes, ballons, mais nous devons rappeler à chaque fois les règles de sécurité : pas de dépassement de la cour (jusqu'au muret), demander aux animateurs pour un ballon sur la route. Nous serons tenus de régulièrement vérifier ce « contrat de confiance » (ce qui n'exclura pas aux animateurs présents dans le local de surveiller visuellement cette cour). Un abus devra être sanctionné par une interdiction de ce lieu, sauf organisation d'une animation spécifique.
- N.B : des barrières devaient être posées tout autour de cette cour afin de sécuriser au mieux ce lieu.